

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

Gendarmerie maritime

**Décision n° 2197 du 7 juin 2011 portant attribution, en 2011,
de la prime de résultats exceptionnels à titre exceptionnel**

NOR : IOCJ1118393S

Le commandant de la gendarmerie maritime,

Vu le code de la défense ;

Vu la loi n° 2002-1094 du 29 août 2002 d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure ;

Vu le décret n° 2004-1073 du 11 octobre 2004 portant création d'une prime de résultats exceptionnels dans la gendarmerie nationale ;

Vu l'arrêté du 11 octobre 2004 portant application du décret n° 2004-1073 du 11 octobre 2004 portant création d'une prime de résultats exceptionnels dans la gendarmerie nationale,

Décide :

Article 1^{er}

Les personnels de la gendarmerie de la réserve opérationnelle dont la liste est jointe percevront, à titre exceptionnel, au titre de l'année 2010 une prime de résultats exceptionnels.

Article 2

Une prime de 500,00 € (cinq cents euros) est attribuée, à titre exceptionnel, aux militaires dont la liste figure en annexe.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 7 juin 2011.

Le colonel,
commandant la gendarmerie maritime,
G. STRUB

ANNEXE

LISTE DES MILITAIRES BÉNÉFICIAIRE D'UNE PRIME DE RÉSULTATS EXCEPTIONNELS,
À TITRE EXCEPTIONNEL, D'UN MONTANT DE 500,00 € POUR L'ANNÉE 2010

Henri Jean-Luc	Nigend : 91 946	Numéro de livret de solde : 8 092 865
Jadin Patrick	Nigend : 99 293	Numéro de livret de solde : 7 650 468
Loreau Gérard	Nigend : 85 236	Numéro de livret de solde : 8 092 884
Marchand Arnaud	Nigend : 274 585	Numéro de livret de solde : 9 580 877
Rosquoet Robert	Nigend : 118 351	Numéro de livret de solde : 8 092 994